

DOMINIQUE NEUMAN

AVOCAT

5159, BOUL. ST-LAURENT

MONTRÉAL (QC) H2T 1R9

TÉL. 514 903 7627

COURRIEL energie @mlink.net

MEMBRE DU BARREAU DU QUÉBEC

Montréal, le 16 mai 2023

M^e Véronique Dubois, Secrétaire de la Régie
Régie de l'énergie
800 Place Victoria
Bureau 4125
Montréal (Qué.) H4Z 1A2

Re: Dossier RDÉ R-4209-2022 - Rapport annuel 2021-2022 d'Énergir.
Phase 2.

« Proposition d'allégement réglementaire relative au processus d'information des participants lors du rapport annuel d'Énergir », que Stratégies Énergétiques (S.É.) et l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) soumettent pour discussion à la Régie, à Énergir et aux intervenants.

Chère Consœur,

Il nous fait plaisir de déposer sous pli une « **Proposition d'allégement réglementaire relative au processus d'information des participants lors du rapport annuel d'Énergir** », que *Stratégies Énergétiques (S.É.)* et *l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA)* soumettent humblement pour discussion à la Régie, à Énergir et aux intervenants en Phase 2 du présent dossier, notamment aux fins de l'audience prévue le 18 mai 2023.

Espérant le tout à votre entière satisfaction, nous vous prions, Chère Consœur, de recevoir l'expression de notre plus haute considération.



Dominique Neuman, LL.B.

Procureur de *l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA)* et *Stratégies Énergétiques (S.É.)*

c.c. Les participants, par le Système de dépôt électronique de la Régie (S.D.É.).